

Introduction

Flora Amabiamina¹

Comme pour définir les libertés académiques, Oloka Onyango se pose une question :

Le développement est-il possible lorsque la production et le progrès des connaissances sont bridés – souvent complètement étouffés – par l'action de l'État soit de façon péremptoire (par le refus formel de reconnaître le moindre espace de liberté aux universitaires, via l'intimidation, la persécution, l'empoisonnement ou l'élimination) soit par la négation (par l'absence de conditions nécessaires à la recherche intellectuelle, y compris un salaire minimum vital, un financement pour la recherche, des facilités et des autorisations, des infrastructures matérielles et physiques ou même des outils élémentaires comme la craie ?

En effet, comme le souligne à dessein Joseph Ki-Zerbo (1994),

Lutter pour les libertés académiques c'est d'abord les produire et les organiser à la source, dans les milieux universitaires, les affirmer devant ceux qui s'ingénient à les nier et les faire consommer par le peuple pour qu'elles deviennent aussi ses libertés.

Les libertés académiques constituent le substrat sans lequel l'épanouissement de l'enseignant du supérieur serait compromis car cette disposition repose sur le respect des attributs essentiels à l'être humain que sont la raison et la liberté. Toutefois, l'enjeu desdites libertés est-il pris en compte dans la plupart des universités africaines généralement inféodées aux pouvoirs politiques et à leurs idéologies ? Par ailleurs, la problématique relative aux libertés académiques, dont l'expression s'effectue dans le temps et dans l'espace universitaires, laisse parfois entrevoir des discriminations dans leurs usages. Parmi les éléments participant de la discrimination figure en bonne place le genre. Comment cette discrimination opère-t-elle concrètement dans

¹ Maîtresse de conférence, Université de Douala, Cameroun

les universités africaines ? Ce troisième numéro de *Pax Academica* a pris le parti d'y apporter des réponses à travers neuf contributions d'universitaires (enseignants, administratifs et doctorants) ressortissant à diverses aires de l'Afrique.

Les universités africaines apparaissent comme des dispositifs au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire des espaces de production de savoirs articulés à des technologies de pouvoir. En ce sens, elles constituent des espaces donnant à voir la production des sujets dans un processus d'assujettissement et de subjectivation. Les féminités et les masculinités académiques leur ressortissant sont non seulement le produit de ces dispositifs de production de savoirs, mais aussi d'assujettissement/subjectivation des individus qui s'ordonnent à un ordre local (normes locales de fonctionnement auxquelles s'astreignent les membres de la communauté universitaire) spécifique à chaque institution universitaire. Or, cet ordre local assujettit les femmes dans son processus de production des savoirs.

Les espaces universitaires présentés qui appartiennent à diverses aires géoculturelles de l'Afrique (Centrale, du Nord, de l'Ouest) en rendent compte. Ils se rejoignent sur un point : les libertés académiques, qu'on les envisage pour les apprenants, pour les pédagogues ou pour les administrateurs, sont loin de bénéficier aux femmes dans le milieu universitaire. La disparité de genre qui s'y observe alors ne s'écrit qu'au féminin. Toutes les contributions, comme par un heureux hasard, l'établissent en faisant de leur thème central les problématiques questionnant la place de la femme dans les universités africaines où prévaut encore largement la *domination masculine* (Bourdieu). À l'observation, les milieux universitaires africains restent majoritairement dominés par le genre masculin, naturalisé et normalisé. La question de la féminisation du corps enseignant et de la mise en avant des processus de visibilisation des femmes à l'université s'y posent donc avec acuité, comme les différents contributeurs à ce numéro se sont attachés à le montrer dans leurs analyses. Il est d'ailleurs intéressant de d'observer que ce sont des hommes qui, en majorité, en font le constat et en appellent à une révolution.

Kouider Boutaleb, dans un survol du genre dans le monde de l'enseignement supérieur en Afrique, mène une étude diachronique articulée autour des disparités lisibles dans ce milieu. Il note ainsi des améliorations significatives selon les zones et les pays, et plus encore

en fonction de leur niveau de développement. Il apparaît alors que les pays des aires anglophones manifestent davantage d'intérêt pour la question de la représentativité des femmes à l'université. Les politiques implémentées dans ce cadre y concourent. Il faut relever et apprécier les mesures prises dans les universités de Dar Es Salam en Tanzanie et de Makerere en Ouganda pour favoriser un plus grand accès aux femmes dans l'enseignement supérieur en promouvant une discrimination positive. La solution pour pallier la disparité de genre dans les universités africaines réside-t-elle dans la création d'institutions exclusivement féminines à l'instar des expériences tentées au Kenya et au Zimbabwe ? Nous ne saurions y répondre par l'affirmative car la question est plus complexe qu'elle n'y paraît.

En effet, dans ces universités, on retrouverait des hommes dans la position d'enseignant et même d'administrateur. Or, comme nous apprennent Didier Pidika Mukawa, Moustapha Moncher Nsangou Mbouemboue et Philippe Ferdinand Onana ainsi que Pierre Suzanne Eyenga par une lecture sociocritique de *Le Silence des déshérités* de la romancière ivoirienne Marie Danielle Aka, ce sont les hommes qui participent, à leur manière, à la désertion féminine des universités par la pratique du harcèlement sexuel. Les Points Sexuellement Transmissibles (PST, Congo Zaïre) ou Notes Sexuellement Transmissibles (NST, Cameroun et Côte-d'Ivoire) se dressent sur le parcours des étudiantes et, parfois, de leurs camarades masculins qui peuvent en faire les frais, constituant de la sorte des victimes collatérales. Les harceleurs ont beau jeu de trouver des excuses à leurs attitudes dans cette optique ; ce sont de jeunes étudiantes, des *Dalila*, qui les conduisent au péché. L'étude du roman de Marie Danielle Aka par Pierre Suzanne Eyenga renseigne d'ailleurs largement sur la responsabilité des étudiantes quant à la propagation et à la perpétuation de la pratique et du phénomène. Il y montre comment le corps, particulièrement féminin, s'institue en enjeu dans le processus de production et d'acquisition des savoirs. La fiction rejoint alors la réalité et se fait même plus éloquente du fait de la liberté dont jouit le personnage dans le cadre de la fiction, toute chose qui serait difficile à obtenir lors d'un entretien pour une étude sociologique par exemple. Il convient alors de plaindre les arroseurs arrosés. En effet, peut-on les condamner sans prendre en compte les comportements de certaines étudiantes, des Eve tentatrices et partisans du moindre effort, décidées à acquérir leurs diplômes à tous les prix ? La réponse, Didier Pidika Mukawa croit la détenir en prônant une « éthique de la

responsabilité » car il y va de l'image de l'Enseignement supérieur. À la vérité, il serait inopportun de tenter une explication de la faillite des enseignants qui, en leur qualité d'éducateur, ont tous les devoirs, les libertés académiques qu'ils revendiquent participent aussi de cela. Toutefois faudrait-il, pour pallier la situation, une présence plus conséquente d'enseignantes dans l'espace pédagogique? Si on répond par l'affirmative, on est aussi obligé de reconnaître que le chemin pour y parvenir risque d'être encore long.

Soundoss Sabri et Khalid Ben Ajiba, ainsi qu'Edith Etolo en fournissent les preuves en interrogeant les motifs de leur invisibilité à des grades élevés du corps professoral et de la hiérarchie administrative universitaire à travers les exemples respectifs des universités camerounaises (particulièrement la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I) et marocaines. Ces critiques pensent que l'espace universitaire apparaît à la femme comme un milieu conflictogène du fait de la lutte pour le pouvoir qui y a cours. Le « plafond de verre » convoqué en appui de leurs argumentations rend partiellement compréhensible la situation. Les sociétés africaines où prévaut une logique patriarcale alimentée par de nombreux stéréotypes contribuent à tenir les femmes en marge des positions de pouvoir et de décision. Malheureusement la hiérarchie sociale est déterminée par la domination masculine que le système universitaire reproduit dans sa hiérarchie. Seulement, les femmes participent elles-mêmes à leur invisibilité puisque le chemin de la visibilité passe par la production des savoirs (la recherche), ce qui commande de l'ambition. Si certaines font le choix de *procréer plutôt que de créer* (les mentalités de nombreuses enseignantes du supérieur étant encore structurées suivant l'imaginaire collectif qui détermine leurs rôles traditionnels), d'autres, en revanche, optent pour la construction de leur carrière. Il leur faut alors affronter de nombreux obstacles, quitte à passer pour des femmes-hommes.

L'analyse de la pratique d'invisibilisation des femmes dans la gestion administrative et académique des huit universités d'État camerounaises présentée par Amabiamina est éloquent de ce point de vue. Elle montre la logique sous-tendant la mise dans l'ombre des femmes dans les hautes sphères de l'administration et de l'Académie. Les statistiques répertoriées sont époustouflantes. La critique invite alors à l'adoption d'une politique de discrimination positive à l'égard des femmes pour les stimuler et les inciter à braver les obstacles majeurs dressés sur le chemin de leur carrière. Achille Elvice Bella

récrie également cette pratique d'invisibilisation des femmes dans la hiérarchie universitaire camerounaise. Il postule que les disparités observées ne peuvent s'expliquer qu'au regard de l'histoire de la scolarisation des femmes, laquelle est liée aux conceptions socio-anthropologiques de la femme dans l'univers concerné. L'état des lieux des femmes qui ont déjà eu l'heur d'être « récompensées » par la nomination à un poste stratégique dans la haute hiérarchie de l'Université camerounaise est présenté ; conclusion : elles ne sont pas nombreuses, tout comme celles qui ont pu soutenir jusqu'ici des travaux de thèse. Ainsi, ces critiques ne s'avancent-ils pas trop lorsqu'ils concluent à une invisibilité voulue pour la femme dans le milieu universitaire alors même que les données chiffrées ne militent pas en faveur de leur représentation à certains niveaux dans cet espace ? Dans tous les lieux analysés, le constat est implacable, les femmes se raréfient aux grades élevés du corps enseignant et il est avéré que c'est parmi ces grades que sont sélectionnés les responsables de la gestion administrative et académique universitaire (des textes le prévoient dans certaines aires).

À ce moment, l'équation serait de poser la femme comme la principale responsable de la marginalisation qu'elle subit. Valéry Etolo franchit ce pas lorsqu'elle rend compte de l'incapacité des femmes, voire de leur refus à produire suffisamment de savoirs en raison, argue-t-elle, en partie des aléas sociaux. La société ne leur commande-t-elle pas de réussir leur carrière conjugale et familiale avant de prétendre à une réussite professionnelle ? C'est aussi ce qui transparait en filigrane de l'analyse de la division sexuée de l'orientation académique des étudiants à la faculté des Sciences juridiques et politiques de l'Université de Douala au Cameroun menée par Menguele Menyengue Aristide. À partir d'une analyse de statistiques (2010-2014) et de témoignages de jeunes étudiantes, il affirme que celles de ladite faculté privilégient les sciences juridiques au détriment de la science politique du fait que les premières se rapprochent de leurs « rôles traditionnels » alors que la seconde les en éloignent. Ainsi les étudiantes perpétueraient, de fait, les stéréotypes en alléguant que la science politique ne rejoint pas leurs aspirations, notamment dans la perspective du *Women Empowerment*, en ce qu'elle est d'abord liée au pouvoir et le pouvoir, dans l'inconscient collectif, est d'essence masculine.

Tous les axes explorés dans le présent numéro mettent en lumière de nombreux aspects relevant de la problématique du genre en rapport

avec les libertés académiques en Afrique. Toutefois, une série d'interrogations qu'il aurait été intéressant de poser dans ce numéro, ressortit à l'enseignement du genre dans les cursus universitaires. En effet, pendant que le genre est plus que jamais encouragé par les institutions internationales, les études de genre semblent rester à la marge du *Gender Mainstreaming*. Il serait alors intéressant, dans les numéros à venir, de consacrer de l'espace aux expériences sur les études de genre dans les universités africaines et leurs apports.

Pour citer cet article

Amabiamina, Flora, « Introduction », *Pax Academica*, 3/2014, pp. 11-16

URL : www.paxacademica.codesria.org/revue/pax3-2014-intro